



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUILLET 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 juin 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 juillet 2010

AVENANT N° 7 A LA CONVENTION ENTRE LA
VILLE DE NIORT ET LE CAMJI

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
08 juillet 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Maryvonne ARDOUIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Denis THOMMEROT donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Hüseyin YILDIZ donne pouvoir à Jean-Pierre GAILLARD
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Anne LABBE
- Sylvette RIMBAUD donne pouvoir à Dominique BOUTIN-GARCIA
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Alain BAUDIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Michel GENDREAU
- M. Michel PAILLEY
- Mme Elisabeth BEAUVAIS

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2010

DELIBERATION D20100319

SERVICE CULTUREL

AVENANT N°7 A LA CONVENTION ENTRE LA VILLE DE NIORT ET LE CAMJI

Monsieur Nicolas MARJAULT Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre de sa politique d'action culturelle, la Ville de Niort a signé, en novembre 2007, une convention avec l'association CAMJI, pour la mise en œuvre par cette association du contrat d'objectifs 2007-2010.

Pour assurer l'ensemble de ses missions, au titre de l'année 2010, une subvention d'un montant de 360 530 € est attribuée au CAMJI.

Pour mémoire deux acomptes de 120 177 € ont déjà été versés, l'un suite au Conseil municipal du 7 décembre 2009 et l'autre suite au Conseil municipal du 8 mars 2010. Au titre de la présente délibération, il reste donc à verser à l'association le solde de 120 176 €.

Cette subvention est imputée sur le chapitre budgétaire 65 3111 6574.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°7 à la convention souscrite avec le CAMJI ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer et à verser au CAMJI le solde de la subvention afférente, soit 120 176 €, suivant les dispositions financières prévues dans l'édit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Nicolas MARJAULT